

Plafond de revenus définissant la Précarité dans le cadre des opérations "Coup de Pouce"	
Nombres de personnes	Revenu fiscal de référence des menages *
1	21 805 €
2	31 889 €
3	38 349 €
4	44 802 €
5	51 281 €
Par personne supplémentaire	6 462 €

*\* somme des revenus fiscaux de référence du foyer figurant sur l'avis d'imposition de l'année N-1*